

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
 Pour six mois.....1.50
 Pour quatre mois.....1.00
 Edition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10
 Tous les jours.....0.05
 Trois fois par semaine.....0.04
 Une fois la semaine.....0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....0.05
 La Société de Publication,
 Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 7 Janvier 1887

SURPLUS FEDERAL

L'état des recettes et dépenses pour le mois de décembre et pour les premiers six mois de l'exercice financier continue à être des plus satisfaisants.

Pour le mois de décembre, les dépenses ont été de \$548,924 moindres que pendant le mois correspondant, l'année dernière. Voici le tableau pour les derniers six mois de l'année 1885 et de l'année 1886. L'année dernière il y avait un déficit de \$2,815,349. Cette année il y a un surplus de \$1,647,583. Les libéraux vont-ils encore critiquer, et dire que le gouvernement conservateur a tort d'avoir un surplus. Voici les chiffres officiels :

	1885	1886
Revenus.....	\$14,755,705	\$17,027,898
Dépenses.....	17,571,054	15,380,415
Déficit.....	2,815,349	1,647,583

NOTRE VERITABLE AMI

M. Meredith qui est homme d'Etat distingué, un esprit large, un orateur brillant, un conservateur tolérant, a constamment répudié les écrits du *Mail*. Dans les journaux et sur les hustings il a énergiquement refusé de compromettre sa cause avec celle des fanatiques qui voudraient raviver les anciens cris de haine du *Globe*. C'est ainsi que lors de son discours-programme de London il disait :

" Dans ce pays, où il y a des hommes dont les idées religieuses diffèrent nous ne pourrions jamais former une grande nation si nous allumons le torches des haines sectaires. Je ne suivrai pas l'exemple de ces hommes qui, en 1857, ont attaqué non-seulement la religion des catholiques romains, mais encore les prêtres et les femmes qui voulaient leur vie aux exercices religieux. Je méprise profondément une telle conduite, et si demain, en l'adoptant, je pouvais devenir Premier de la Province, je repousserais cette offre avec dédain."

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre, mais celle-là seule suffit pour faire connaître l'homme que les écrits du *Mail* ont réussi malheureusement à discréditer auprès de nos coreligionnaires d'Ontario, qui s'apercevront avant longtemps que leurs véritables amis ne sont pas du côté des grils.

LA DETTE DU CANADA

Le Canada doit \$196,500,000, mais cette dette est représentée par onze cent milles de chemin de fer appartenant au gouvernement, neuf mille milles de chemin de fer à la construction desquels le gouvernement a contribué, un système de canaux très complet, des centaines de phares maritimes, plusieurs navires dans toutes les villes et même dans les villages de quelque importance; un réseau de lignes télégraphiques qui couvre tout le Nord-Ouest, un autre dans la région du Golfe, des pénitenciers, des maisons de refuge pour les immigrants; des quarantaines, des arsenaux et des salles d'exercices; des établissements de pisciculture; des fermes-modèles pour l'instruction des sauvages, un collège militaire, les édifices du parlement, des glissoires, des esta-

cadet et autres constructions se rapportant à l'industrie du bois. Nous avons de plus toute une série de provinces ne devant presque rien puisque leur dette a été assumée par le gouvernement fédéral. Ajoutons à cela notre vaste Nord-Ouest avec ses terres, ses mines, ses forêts et nous avons dans cela seulement, de quoi payer plusieurs fois ce que nous devons.

La question importante n'est pas autant de connaître le chiffre exact de notre dette, que de savoir si les entreprises pour lesquelles elle a été contractée sont de nature à nous rapporter des bénéfices équi valants.

Il y a quelques années, un voyage entre Montréal et Toronto coûtait \$24; le Grand Tronc a été construit et aujourd'hui il se fait pour \$10; les taux du fret ont diminué dans la même proportion. Le Grand Tronc a reçu de l'aide du gouvernement et cette subvention est une partie de notre dette, mais l'intérêt que nous payons pour cette dette n'est qu'une bagatelle comparée à ce que nous rapporte cette réduction dans le coût de transport.

Il en est de même pour les autres entreprises dans lesquelles nous avons placé notre argent.

LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ONTARIO

Ou lit dans la *Minerve* :

Pour la première fois durant la dernière lutte on a vu l'influence française s'y affirmer hautement dans une divaine de comités; on a éprouvé le besoin dans l'intérêt de l'un ou l'autre parti, de requérir les services des orateurs de notre province pour y aller défendre ou y combattre en langue française le ministère dont on faisait le procès.

Il y a loin de là aux prophéties du *Mail* et de M. Laurier qui veulent que la langue française se retire de l'arène politique et ne se rencontre plus que dans les salons et les boudoirs.

La population française d'Ontario était, d'après les trois derniers recensements :

De 33,287 en 1861.
 De 75,383 en 1871.
 De 102,743 en 1881.
 En 1891 elle dépassera 150,000.

D'après la stricte proportion de leur population, nos compatriotes auraient droit à six représentants à la législature de Toronto. Ils en ont trois.

La preuve la plus importante et la plus frappante de la force de l'influence française dans l'Ontario, c'est peut-être le fait que M. Blake, le chef du parti libéral, s'est cru obligé de faire un discours français à Windsor.

Cet incident électoral, qui est passé presque inaperçu indique réellement un nouveau point de départ, une nouvelle phase dans la politique d'Ontario.

En même temps, il présente la meilleure réfutation des assertions extraordinaires et anti-patriotiques de M. Laurier.

Notre langue et notre nationalité font des progrès constants et rapides par tout le Canada, et nous ne craignons pas de dire que dans vingt ans, dans les grandes villes de la confédération, les Anglais seront obligés de savoir notre langue, absolument comme nous avons été obligés d'apprendre la leur.

Aujourd'hui, elle n'est qu'à la mode; dans un quart de siècle, elle sera devenue d'un usage ordinaire.

Dans ces conditions, nous n'avons rien à craindre de l'avenir. Le *Mail* et ses aveugles partisans peuvent nous prédire une nouvelle conquête sans que nous soyons émus de cette menace. Nous n'avons aucun besoin d'en appeler aux traités ou aux lois : les faits seront toujours plus forts que les écrits.

Notre langue n'est maintenue pendant un siècle; maintenant elle s'impose.

— Les employés du bureau de poste commencent à avoir un peu de bon temps après la rude période des fêtes qui leur a apporté un contingent de travail en conséquence de l'immense quantité de *Christmas cards* et autres menus cadeaux expédiés par la maille.

LE MONDE POLITIQUE

Sir Charles Tupper partira d'Angleterre la semaine prochaine pour revenir au Canada. Il ne serait pas impossible de voir Sir Charles revenir sur la scène politique. Il se présenterait à Halifax, dit une dépêche de cette ville.

Lord Salisbury ayant demandé par dépêche à Son Excellence Lord Lansdowne d'entrer dans son cabinet, Lord Lansdowne a répondu que bien qu'il appréciait beaucoup l'honneur que Lord Salisbury lui faisait, il lui était impossible dans le moment de quitter le Canada.

M. Thomas Stewart a été réélu président de l'association libérale conservatrice des ouvriers d'Ottawa pour l'année courante.

Il est probable que l'élection de M. Rayside, député libéral élu à Glengarry, sera contestée. M. Rayside n'a eu que 26 voix de majorité, et il y a eu nombre de *tendered ballots* qui ne sont pas compris dans le calcul des votes. Ces *tendered ballots* ont été donnés en grande majorité par des conservateurs auxquels les agents refusaient le droit de voter.

Sur les 800 *tendered ballots* donnés à l'élection d'Ottawa on calcule que les sept-huitièmes sont des votes conservateurs. Un grand nombre de noms étant omis ou mal écrits sur la liste, les agents libéraux avaient reçu instruction de profiter de ces erreurs pour s'objecter au vote des conservateurs qui étaient alors obligés de voter sur des *tendered ballots*. Si tous ces votes étaient comptés, M. Bronson ne serait certainement pas en majorité. Il n'y aura pas de *tendered ballots* à l'élection fédérale.

ELECTION D'UN COMMISSAIRE

L'élection d'un commissaire pour le Bureau des écoles séparées pour représenter le quartier By a eu lieu mercredi; les deux candidats étaient, on le sait, MM. Gareau et Lemieux. Le poll tenu dans la salle du marché By fut ouvert à 10 heures précises et jusqu'à 5 heures les électeurs affluèrent dans le bureau de votation.

Les deux candidats sont restés tout le jour dans le bureau de votation où l'animation la plus vive n'a cessé de régner. On peut s'en faire facilement une idée par le fait que 414 votes ont été enregistrés, dont 216 pour M. Gareau et 198 en faveur de M. Lemieux, laissant une majorité de 18 seulement pour M. Gareau. L'intérêt que les contribuables du quartier By ont pris dans cette élection prouve que l'on s'intéresse grandement à la question de l'éducation, qui n'est pas une de peu d'importance, surtout dans une ville comme Ottawa.

Aussitôt que le résultat de l'élection eut été connu, les amis de M. Gareau l'accompagnèrent dans une des grandes salles de la résidence de M. S. Ruel, M. F. R. E. Campeau, ex-président du Bureau des écoles, appelé à adresser la parole, félicita le nouvel élu et s'adressa à la part active que les contribuables avaient pris dans la lutte loyale qui venait de se terminer par l'entrée de M. Gareau pour un nouveau terme de deux ans, dans le bureau des écoles séparées.

M. S. Drapeau, dont l'élection s'est faite par acclamation dans le quartier Ottawa, parla ensuite. Il fit des remarques très appropriées au sujet de la question des écoles et invita chaleureusement les amis de l'éducation à se rendre aux réunions du bureau des écoles afin de juger par eux-mêmes du travail qui incombe aux commissaires.

M. Lemieux, appelé par l'assemblée, adressa ensuite la parole et remercia tous ceux qui avaient bien voulu lui accorder leur support dans l'élection qui venait de se terminer.

La foule ayant appelé M. Nap. Champagne, ce dernier prononça

un éloquent discours en faveur des écoles séparées et de l'éducation en général. L'orateur sut faire d'excellentes suggestions au sujet de la meilleure manière à suivre pour traiter avec fruit les questions d'éducation qui se présentent devant le bureau.

M. Gareau, le nouvel élu, remercia ensuite ses amis en général de leur puissant appui dans son élection et termina en les invitant à bien vouloir déguster un verre de vin à cette occasion.

On appela ensuite M. Dionne, du département des Travaux Publics, et Ed. Aubé, du Canada, qui prononcèrent quelques paroles appréciées à la circonstance, après quoi M. Campeau adressa de nouveau la parole en anglais.

Les amis de M. Gareau l'escortèrent ensuite à sa résidence, où il leur offrit une cordiale réception et où des discours furent aussi prononcés.

DECES

A Ottawa, le 6 courant, à l'âge de 36 ans, Delima Couturier, épouse de Onésime Rivard.

Les funérailles a eut lieu demain (samedi) à 7 h. du No. 311 rue Clarence, pour l'église Sainte-Anne, et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

Prière à la "Minerve" et la "Patrie" de Montréal de reproduire.

AVIS

SOCIÉTÉ ST. ANTOINE DE PADOUÉ.

Les membres, qui ne le sauraient pas déjà, sont par les présentes avertis que les Constitutions et Règlements de notre société, tels qu'amendés et en force le 1er novembre 1886, ont été imprimés sous forme de livret, et que chaque membre peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à M. le Bibliothécaire et en payant 10 cents; et.

Qu'à la séance du 2 décembre dernier l'amendement suivant a été ajouté aux règlements suivant la forme voulue, savoir :

" Q. à la mort de la femme d'un membre, la Société paiera une somme égale à dix centimes par membre composant la Société, c'est-à-dire, laquelle somme devra servir à payer les frais d'enterrement de telle femme; que ces dix centimes seront payés à la Société entre les mains du Bibliothécaire dans le délai d'un mois à compter de la date de l'avis officiel de tel décès, excepté le premier paiement qui devra se faire dans les trente jours à compter du 1er décembre courant (1886). Que le défaut de paiement des dix centimes dans le délai fixé entraînera la perte des bénéfices payables aux membres comme dans le cas de non-paiement des contributions mensuelles."

Par ordre,
 F. X. H. SAUCIER,
 Sec.-Correspondant
 Ottawa, 5 janvier 1887.

Assemblée.

Il y a ce soir assemblée régulière des membres de l'Union des C.ichers de Place, à 8 heures, à la Salle St. Joseph, rue Dalhousie, pour l'élection d'officiers et autres affaires importantes. Tous les membres sont priés de s'y rendre sans autre avis.

Par ordre,
 J. REGAN,
 Secrétaire.

EMPLOI DEMANDÉ—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Ét. 21, Marché By.
 29 nov. 1886—Im.

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bons gages. S'adresser par lettre à A. B. C., bureau du "Canada".
 Ottawa.

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.
 Assortiment grand assortiment, les meilleurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prolats, Rideaux, Ornements, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte, à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA
 145 Rue SPARKS.
SHOOLBRED et Cie.
 Ottawa.

XMAS

TOBOCCAN

Améliorés "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Coiffe tes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rideaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE,
 160 RUE SPARKS,
 OTTAWA.

B. G.

SOCIÉTÉ ST. ANTOINE DE PADOUÉ.

Les membres, qui ne le sauraient pas déjà, sont par les présentes avertis que les Constitutions et Règlements de notre société, tels qu'amendés et en force le 1er novembre 1886, ont été imprimés sous forme de livret, et que chaque membre peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à M. le Bibliothécaire et en payant 10 cents; et.

Qu'à la séance du 2 décembre dernier l'amendement suivant a été ajouté aux règlements suivant la forme voulue, savoir :

" Q. à la mort de la femme d'un membre, la Société paiera une somme égale à dix centimes par membre composant la Société, c'est-à-dire, laquelle somme devra servir à payer les frais d'enterrement de telle femme; que ces dix centimes seront payés à la Société entre les mains du Bibliothécaire dans le délai d'un mois à compter de la date de l'avis officiel de tel décès, excepté le premier paiement qui devra se faire dans les trente jours à compter du 1er décembre courant (1886). Que le défaut de paiement des dix centimes dans le délai fixé entraînera la perte des bénéfices payables aux membres comme dans le cas de non-paiement des contributions mensuelles."

Par ordre,
 F. X. H. SAUCIER,
 Sec.-Correspondant
 Ottawa, 5 janvier 1887.

Assemblée.

Il y a ce soir assemblée régulière des membres de l'Union des C.ichers de Place, à 8 heures, à la Salle St. Joseph, rue Dalhousie, pour l'élection d'officiers et autres affaires importantes. Tous les membres sont priés de s'y rendre sans autre avis.

Par ordre,
 J. REGAN,
 Secrétaire.

EMPLOI DEMANDÉ—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Ét. 21, Marché By.
 29 nov. 1886—Im.

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bons gages. S'adresser par lettre à A. B. C., bureau du "Canada".
 Ottawa.

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.
 Assortiment grand assortiment, les meilleurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prolats, Rideaux, Ornements, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte, à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA
 145 Rue SPARKS.
SHOOLBRED et Cie.
 Ottawa.

Ventes d'effets militaires condamnés

Le sousigné a reçu instruction du Département de la Milice et de la Défense de vendre par Encaissement Public à ses salles d'encaissement, 29 rue Sparks.

Vendredi, le 7 janvier 1887, une quantité considérable d'articles militaires condamnés consistant en Tuniques, Pantalons et grandes capotes, aussi une quantité considérable de Tentes, Cibles, Couvertures, draps à l'épreuve de l'eau, bouteilles à l'eau et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

Conditions : comptant.
 La vente commencera à 2 hrs P. M.
 I. B. TACKABERRY
 Encaisseur

Ottawa, 30 Déc. 1886

Bonne Chance !!

Dix mille pièces de belle

TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la pièce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Join des rues SUSSEX ET YORK.

Ottawa, 11 déc. 1886—1janv.

IL TIENT LA TÊTE

Le fameux Bruleur 'Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminée ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remuée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est enlevée.

Un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour l'Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.

114 rue Rideau

Ottawa, 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement

DE

RELIEUR

TENU PAR

Joseph Masse,

RUE SUSSEX,

(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience d'ans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

JOSEPH MASSE

Ottawa 10 novembre 1886—



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Mercredi le 26ème jour de Janvier, 1887, des soumissions cachetées et adressées au sousigné, avec la désignation "Soumission pour travaux du Havre de Midland," pour la construction de travaux à Midland, Comté Simcoe, Ontario, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande chez M. le Préfet de Midland, au bureau de l'Ingénieur résident de la Division Midland du chemin de fer Grand Tronc, à Peterboro et au bureau du Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ou l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire ainsi que de la localité où les travaux doivent être faits. Les soumissionnaires doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$1,000. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 A. GORELL,
 Secrétaire.
 Ministère des Travaux Publics,
 Ottawa, 29 Dec. 1886.

& Cie.

LA GRANDE VENTE

—A—

MOITIE PRIX

—CHEZ—

WOODCOCK

D'Articles de Modes,

Plumes, Dentelles et

articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés,

Venez à bonne heure et

voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks